Calendrier des Formations
2nd semestre 2014

La CAPEB Charente propose de nombreux stages destinés aux chefs d'entreprise, à leurs conjoints et à leurs salariés **relevant du secteur du Bâtiment.**

Le Service Formation de la CAPEB Charente c'est :

- une offre de formations, adaptée aux entreprises artisanales du bâtiment,
- des formations actualisées,
- une analyse de vos besoins de formation grâce à notre service Gestion des Emplois et des Compétences,
- la recherche de formations dans notre réseau de partenaires (ARFAB, GRETA, AFPA, ECF, OPPBTP, CRER, …)
- un accompagnement pour vos dossiers de prise en charge.

Vous pouvez bénéficier **d'aides financières :**

La CAPEB Charente est missionnée par le FAFCEA et CONSTRUCTYS (Fonds d'Assurances Formation auxquels vous cotisez pour vous, votre conjoint(e) et vos salariés) pour vous accompagner dans les demandes de prises en charge financières des formations.

Ces Fonds d'Assurances Formation **participent financièrement au coût de la formation et des salaires**.

Pour cela, nous vous aidons dans le montage du dossier de demande de participation financière quelque soit le type de stage et l'organisme de formation.

Important : Les dossiers doivent impérativement nous parvenir avant le début de la formation. Si vous souhaitez obtenir l'accord de principe ou la décision d'agrément avant de commencer la formation, il faut que votre dossier **soit parvenu aux services de CONSTRUCTYS ou du FAFCEA au minimum 5 semaines avant le début de cette formation**.

*Les formations se déroulent **à la CAPEB Charente**, 24 rue Guy Ragnaud, 16000 ANGOULEME*
Dans le cas contraire, le lieu vous est précisé.

Votre contact Formation à la CAPEB Charente :

Laure GARBUIO au 05.45.95.00.91 ou par mail : l.garbuio@capeb16.fr

Formations aux Economies d'Energies Bâtiment – FEE Bat

Le marché de la performance énergétique concerne toutes les professions du Bâtiment. Pour en être un acteur incontournable et rester indépendant, il devient indispensable de se perfectionner techniquement et développer sa propre culture pour bien conseiller son client pour un habitat économique en énergie.

De plus, avec la mise en place de l'Eco-conditionnalité au 1er septembre 2014 et au 1 janvier 2015, les ménages souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement et bénéficier des aides publiques devront faire appel à des professionnels disposant d'un signe de qualité RGE.
FEEBAT modules 1 et 2 sont un pré-requis à l'obtention d'une qualification portant sur la performance énergétique.

Attention : Le financement à 100 % du coût des formations FEEBAT (Modules 1 et 2) est assuré jusqu'à la fin de l'année 2014. Profitez-en, ça ne durera pas !

Dates des prochaines formations FEE-BAT :

Module 1 : Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments (2 jours) **et** **Module 2 :** Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments (2 jours) RGE **Prochaines dates : Réservez votre place dès maintenant**	**Cessions déjà complètes**	30 juin et 1er juillet / 28 et 29 juillet 3 et 4 juillet / 21 et 22 juillet 15 et 16 juillet / 30 et 31 juillet 11 et 12 septembre / 25 et 26 septembre 15 et 16 septembre / 29 et 30 septembre 7 et 8 octobre / 13 et 14 octobre 20 et 21 octobre / 27 et 28 octobre 3 et 4 novembre / 13 et 14 novembre 17 et 18 novembre / 24 et 25 novembre 1 et 2 décembre / 8 et 9 décembre 4 et 5 décembre / 18 et 19 décembre
Module 3.A : Bâtiments anciens	3 jours	6, 7 et 8 octobre
Module 3.A : Mise en œuvre des solutions d'isolation des parois	3 jours (Poitiers)	4, 5 et 6 novembre
Module 3.B : Ventilation et traitement de l'air	2 jours	4 et 5 novembre
Module 3.C : Solutions à eau chaude économes en énergie	1 jour (Parthenay)	En attente de date
Module 4.2 : S'organiser pour porter juridiquement l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels.	1 jour	4 septembre 4 décembre
Module 5.1 : Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation RT 2012	2 jours (La Rochelle) 2 jours (Parthenay)	15 et 16 octobre 18 et 19 novembre
Module 5.2 : Mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation RT 2012	2 jours 2 jours (Parthenay) 2 jours (Saintes)	9 et 10 octobre 27 et 28 octobre 13 et 14 novembre

Formations « Gestion »

Construire son mémoire technique en marchés publics	1 jour	3 novembre

Formations « Accessibilité et Adaptabilité »

Accessibilité et adaptabilité pour tous : fondamentaux et logement individuel *(préparation à l'appellation HANDIBAT)*	2 jours	25 et 26 septembre 2 et 3 décembre

HANDIBAT

Formations « Sécurité »

Travaux en hauteur et sécurité	2 jours	25 et 26 septembre
Montage échafaudage fixe	2 jours (Mornac 16)	17 et 18 septembre
Montage échafaudage roulant	2 jours (Mornac 16)	12 et 13 novembre
Habilitation électrique (personnel non électricien)	2 jours	8 et 9 septembre
Habilitation électrique (personnel électricien)	3 jours (Mornac 16)	29, 30 septembre et 1er octobre
Mise en sécurité des installations électriques dans l'habitation	1 jour (Parthenay)	7 octobre
Sauveteur Secouriste au Travail	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité)	2 jours minimum	Selon calendrier du centre de formation
Permis Poids Lourds - Super Lourds - Remorques	A définir	Selon calendrier du centre de formation
Entretien/Maintenance sur matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (sous section 4)	A définir	Selon calendrier du centre de formation

Formations « Technique »

Techniques Professionnels Gaz	2 jours 2 jours	22 et 23 septembre 1er et 2 décembre
Systèmes de récupération des eaux pluviales pour les logements neufs et existants	2 jours (Pathenay)	23 et 24 octobre
Le petit éolien	2 jours (Poitiers)	3 et 4 novembre
Chauffe-eau Solaire dans l'habitat *(préparation à l'appel--lation QUALISOL)* RGE	3 jours 3 jours (Parthenay)	7, 8 et 9 octobre 9, 10 et 11 décembre
Photovoltaïque – Mention BATI *(préparation à l'appel--lation QUALIPV mention BATI)* RGE	2 jours	4 et 5 novembre
Photovoltaïque – Mention ELEC *(préparation à l'appel--lation QUALIPV mention ELEC)* RGE	3 jours (Poitiers)	14, 15 et 16 octobre
Pompe à Chaleur *(préparation à l'appellation QUALIPAC)* RGE	5 jours (Niort) 5 jours	10, 11, 12, 22 et 23 septembre 9, 10, 15, 16 et 17 octobre
Chauffage domestique au bois – Module EAU *(préparation à l'appellation QUALIBOIS EAU)* RGE	3 jours (La Rochelle) 3 jours (Poitiers) 3 jours	23, 24 et 25 septembre 1, 2 et 3 octobre 25, 26 et 27 novembre
Chauffage domestique au bois – Module AIR *(préparation à l'appellation QUALIBOIS AIR)* RGE	3 jours 3 jours (Niort) 3 jours (Poitiers) 3 jours	23, 24 et 25 septembre 21, 22 et 23 octobre 26, 27 et 28 novembre 2, 3 et 4 décembre
Initiation au soudo-brasage	2 jours (Mornac 16)	14 et 15 octobre
Entourage de cheminées sur tuiles mécaniques - Initiation	2 jours (Mornac 16)	5 et 6 novembre
Assainissement non collectif	2 jours	23 et 24 octobre
Pose de menuiseries extérieures	2 jours (Parthenay)	24 et 25 novembre
Installer et assurer la maintenance de brûleurs Fioul petite puissance	Dates selon calendrier du centre de formation	
Installer et assurer la maintenance de brûleurs Gaz petite puissance		
Préparation au certificat d'aptitude concernant la nouvelle réglementation des fluides frigorigènes		

Critères de prise en charge pour 2014

FAFCEA

Chef d'entreprise inscrit au répertoire des métiers, conjoint collaborateur ou associé
(sous réserve d'acceptation de votre dossier)

Stages	Durée Maximale (par stagiaire et par an)	Prise en charge Maximale / heure
Formations Techniques	100 h	28 €
FEE Bat		34 €
Permis, C, CCPT, EC, EB, FIMO, FCO	Prise en charge d'un permis par entreprise et par an dans la limite de 600 €	
Stages professionnels sur la Qualité	84 h	18 €
Stages management spécifique – VAE	35 h	28 €
Formations diplômantes et certifiantes	28 € (plafonnée à 5000 €)	
Formations diplômantes et certifiantes en matière de reprise, transmission d'entreprise et gestion métier	500 h	28 €
Stages transversaux : (*toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers)* Gestion, Management (non spécifiques métiers), Bureautique, Langues étrangères, Logiciels de gestion d'entreprise, Internet.	21 h	11 €

CONSTRUCTYS

Salarié ***(sous réserve d'acceptation de votre dossier)***

Stages	Durée mini-maxi	Prise en charge formation / heure	Prise en charge salaire / heure
Formations techniques BTP - Permis	7 h à 300 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € x 1.2***** ** charges patronales*
Formations hors techniques BTP	7 h à 300 h	10.50 €	Salaire réel mais plafonné à 9 €
Formations qualifiantes	300 h à 1200 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2***** **charges patronales*
Cas particuliers : GEAB, REAB	300 h à 1200 h	30 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2***** **charges patronales*
Les actions inscrites dans un plan collectif de formation bénéficient d'une majoration de 3 euros du plafond des coûts pédagogiques et de 1 euro du plafond des salaires bruts.			
Dans le cadre des périodes de professionnalisation CONSTRUCTYS peut vous permettre de bénéficier d'une participation financière.			

Demandez-nous les dossiers de demande de prise en charge